

MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master

Domaine ministériel : Sciences humaines et sociales

Mention : Patrimoine et musée

CONTENU DE LA FORMATION

Le master patrimoine et musées propose 1 parcours.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- M1/M2 Parcours valorisation des patrimoines et muséologie/muséographie

COMPOSANTE

UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

PLUS D'INFOS

EN SAVOIR PLUS

UFR Lettres, langues, sciences humaines et sport



M1/M2 Parcours valorisation des patrimoines et muséologie/muséographie

OBJECTIFS

Les diplômés du master doivent maîtriser autant les connaissances scientifiques, culturelles, historiques et artistiques que les procédures de la médiation culturelle, les procédures juridiques, administratives, autant le savoir-faire pratique (méthodologie de projet, animation de groupe et travail en équipe) que les outils techniques (logiciels, scénographie, plan de communication..) ou académiques (synthèse et rédaction, langue étrangère)

Former des cadres du secteur culturel tout particulièrement en direction des collectivités territoriales et des musées, sans négliger les entreprises, et le secteur associatif.

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Les compétences communes à l'ensemble des parcours sont à la fois méthodologiques compte tenu de la proximité des compétences attendues par les professionnels du secteur, mais sont aussi d'ordres théoriques.

-Politiques culturelles

-Médiation culturelle

- Diagnostics culturels, rédactions de cahiers des charges, mise en place de projets culturels.

-Méthodologies de la recherche en SHS.

-Méthodologies de la valorisation du patrimoine, dans les domaines muséographiques, numériques, mise en tourisme des patrimoines.

-Anglais

-Droit du patrimoine

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 120

Public concerné

* Formation initiale

EN SAVOIR PLUS

[UFR Lettres, langues, sciences humaines et sport](#)



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Stage obligatoire en M2 (3 à 6 mois) au sein d'une structure professionnelle. Rédaction d'un mémoire de recherche en M1

Valorisation de la démarche qualité

Le conseil est composé du responsable de la formation, des responsables des options du M2 (4), de la secrétaire du master, de quatre étudiants (2 par année), et de 2 professionnels du patrimoine et de la muséographie, partenaires réguliers de la formation soit 10 personnes.

Le conseil se réunit une fois par an. La réunion annuelle est prévue en fin de premier semestre, avant le départ en stage des étudiants de M2. Son objectif consiste à faire le bilan annuel des formations et de leur contenu pédagogique dans le cadre d'échanges entre responsables pédagogiques et étudiants. Il permettra des ajustements au fil des années

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est menée par les Départements d'histoire et d'histoire de l'art de l'UFR LLSHS de l'UPPA, mais fait intervenir historien du droit, géographes, urbanistes, sociologues, informaticiens etc. Selon les années, environ 30 à 50 % de la formation est assurée par les professionnels du secteur.

M1 540 H présentiel étudiants par parcours

M2 968 H présentiel étudiants par parcours incluant 500H00 de stage obligatoire au S4

Nota :

Rédaction d'un mémoire de recherche en M1

Stage obligatoire de 500h00 (6 mois) au S4, avec rapport de stage.

Compétences linguistiques : Anglais obligatoire au S1, S2, S3, deuxième langue obligatoire (au choix)

Compétence en TICE renforcée, option spécifique au S3 sur la valorisation du patrimoine au travers des NTIC (96h00)

Les compétences sont à la fois méthodologiques compte tenu de la proximité des compétences attendues par les professionnels du secteur, mais sont aussi d'ordres théoriques.

- Méthodologies de la recherche en SHS.
- Méthodologies de la valorisation du patrimoine dans les domaines muséographiques, numériques etc.
- Anglais
- Droit du patrimoine
- Politiques culturelles.

CONDITIONS D'ACCÈS

Première année :

Depuis la **loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016**, le master est un cursus de 4 semestres, sans sélection intermédiaire, conduisant au diplôme national de master. Cette loi introduit un recrutement des étudiants à l'entrée en première année du master (sur dossier ou concours). Chaque mention ou parcours fixe une capacité d'accueil, les modalités du recrutement ainsi que le calendrier de la campagne de candidature.

Capacité d'accueil	Date d'ouverture de la campagne	Date de clôture de la campagne
25	04/05/2017	30/06/2017

La candidature doit obligatoirement se faire à l'aide du logiciel APOFLUX à l'adresse suivante :

<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant>

• **Seconde année** : pour l'année universitaire 2017-2018, année de transition, la filière reste sélective : l'admission se fait sur dossier. 25 inscrits au maximum en M2 en formation initiale. Dossier de candidature

Possibilité de validation d'acquis professionnels pour l'ensemble des métiers du secteur culturel et de l'enseignement. Dossier de validation.

La candidature doit obligatoirement se faire à l'aide du logiciel APOFLUX à l'adresse suivante :

<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant>

PRÉ-REQUIS RECOMMANDÉS

Recrutement sur dossier en M1 (25 places)

- Première année : Ensemble des licences du secteur SHS, notamment : Licence en Histoire, Histoire de l'Art et archéologie, Sciences Politiques, Droit, Géographie et aménagement, sociologie, Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie.

Licences du secteur LLA, notamment Lettres, langues, Licence langues et Civilisations étrangères et régionales. Licences professionnelles du secteur culture et tourisme.

- Seconde année :

Titulaires de M1 Patrimoine, possibilité d'équivalence pour les étudiants titulaires d'un master 1 dans des filières voisines (muséographie, aménagement et politique culturelle, métiers du patrimoine...).

- Pour les deux années : possibilité de validation d'acquis professionnels pour l'ensemble des métiers du secteur culturel et de l'enseignement. Dossier de validation

POURSUITE D'ÉTUDES

- Doctorats pour les titulaires du M2 (sur dossier).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Métiers, secteurs d'activité

Les diplômés du master peuvent occuper les fonctions pour tout ce qui relève de la médiation culturelle, de l'ingénierie

culturelle et de la conservation, à savoir, répondre aux missions :

- **Principalement**, des métiers du patrimoine et de la politique culturelle territoriale, médiateur culturel, animateur de projet culturel et conservation du patrimoine, responsable des services de politique culturelle auprès des collectivités, chargé de missions (label), etc...

- **De façon secondaire**, des métiers des musées, des médiathèques. Chef d'établissement ou adjoint responsable, porteur de projets patrimoniaux, concours et voie contractuelle des métiers du patrimoine et de la politique culturelle, filière de l'Etat : concours patrimoine, des métiers du patrimoine, de l'action culturelle et de l'économie du patrimoine, filière associative et privée, consultance et expertise en patrimoine, responsable d'équipement culturel, musée, porteur de projets patrimoniaux, de certains métiers liés à l'activité touristique.

Professions visées : Ingénieur du culturel, médiateur culturel, chargé de mission culture, animateur culturel, concours de cadre A de la Fonction publique nationale ou territoriale dans le secteur culturel.

Résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés

http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion_professionnelle/Bac_5_-_Masters#SSH

Valorisation des patrimoines et politiques culturelles territoriales

COMPOSANTE

UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau